Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 67 (1953)

Artikel: À propos d'hermines

Autor: Jéquier, Léon

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746087

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos d'hermines

par Léon Jéquier

L'hermine est fort employée en blason et ce mot évoque, même pour ceux qui ne sont pas héraldistes, une fourrure blanche ornée de mouchetures noires destinées à en faire ressortir la blancheur. C'est la fourrure royale par excellence. On la trouve comme doublure des manteaux portés par les rois de France au sacre, des manteaux héraldiques qui, dès le XVIIe siècle, entourent les armoiries des princes et des grands dignitaires. Elle figure sur la couronne royale d'Angleterre, les bonnets des Electeurs de l'Empire, les toques de la noblesse napoléonienne. On n'en finirait pas de faire une liste de toutes les familles qui ont porté un champ ou une pièce d'hermine, ou des mouchetures d'hermine de sable sur argent.

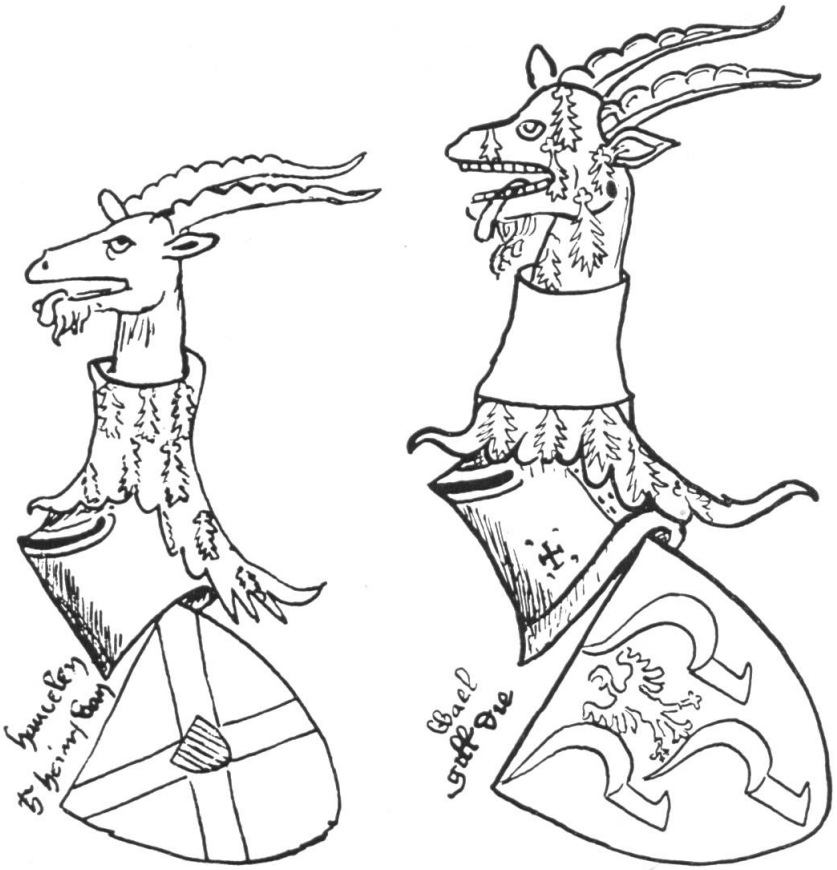

Fig. 46. Fig. 47.

Armorial Bellenville.

En revanche, il est très rare de rencontrer des écus ou des pièces de contre-hermine ou des mouchetures d'un autre émail que sable sur argent. J'avoue même que j'avais tendance à considérer ces possibilités plutôt comme théories d'héraldistes que comme réalité, quand je suis tombé sur deux exemples indéniables : dans la partie des tournois de l'*armorial Bellenville* [1]) se trouvent les armoiries reproduites aux fig. 46 et 47 [2]) dont les cimiers portent des mouchetures, l'un d'argent sur sable, l'autre d'or sur argent.

Je me suis donc demandé s'il existait d'autres cas analogues et j'ai commencé par rechercher dans les armoriaux du moyen âge que j'ai pu atteindre. La plupart

---

[1]) Bibl. Nat. Paris, man. fr. 5230 (vers 1370). Cet armorial remarquable, découvert par notre correspondant M. Adam, comporte 116 pages et env. 1500 armoiries divisées en deux parties, l'une où les écus sont rangés par pays, à la suite des armoiries du souverain ; l'autre, dans laquelle les écus sont timbrés d'un casque et d'un cimier, doit représenter les personnages ayant participé à un (ou plusieurs ?) tournois (A.H.S. 1946, p. 78).

[2]) Fo. 64 v et 65 r.

d'entre eux [3]) ne donnent aucun exemple de mouchetures d'hermine autres que sable sur argent. Dans le *Codex von den Ersten* [4]) et dans les peintures de la *salle de la Diana*, à Montbrison [5]), certaines coquilles ont pris une forme bizarre (fig. 48) qui pourrait les faire prendre à première vue pour des mouchetures d'hermine de couleur. Ce n'est certainement pas le cas puisque ces écus sont bien connus par ailleurs avec des coquilles.

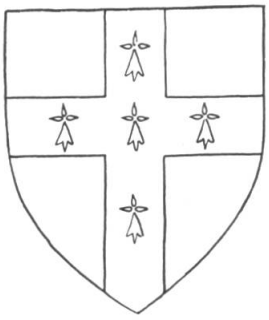

Fig. 48.
Salle de la Diana.

Les *armoriaux de l'Arlberg* [6]) donnent à la famille de Volkersdorf, en Méranie, des hermines de forme curieuse. Ce même écu se trouve dans *Grünenberg* (fig. 49) [7]), dont l'auteur était plein d'imagination, et, avec les têtes des mouchetures ovales, dans l'*Armorial Equestre de la Toison d'Or* [8]). Les émaux sont : champ argent, têtes des mouchetures or, queues sable. Des mouchetures semblables à celles de la fig. 49, et avec les mêmes émaux, décorent également la tête de licorne du cimier des Nusberg dans l'*armorial Grünenberg* [9]). Cet armorial donne aussi des mouchetures de forme spéciale, d'azur sur argent (les émaux ne sont pas nets) (fig. 50) à la « quatrième famille de Tartarie nommée Vilem » [10]) : ce sont là armoiries de pure fantaisie qui n'ont guère de valeur pour la recherche qui nous intéresse. Toujours dans le même armorial le chevron de gueules en champ d'argent des Ebser (Bavière) est chargé de mouchetures de sable (fig. 51) [11]). Cet exemple ne doit pas non plus retenir notre attention car il s'agit d'un ornement genre diaprure, c'est-à-dire sans

Fig. 49. Armoiries Volkensdorf (Grünenberg).

Fig. 50. Armoiries Grünenberg.

---

[3]) P. Adam, *Un armorial français du milieu du XIIIe siècle, le rôle d'armes Bigot, 1254*, A.H.S. 1949. — *Armorial de Turin*, 1312, Arc. Stato, Turin, Dip. Imp., mazzo 4/12. — M. Prinet, *Armorial de France composé à la fin du XIIIe siècle*, Moyen Age, 2e série, T. 22, 1920. — M. Prinet, *Recherches sur la date du plus ancien armorial français*, Bull. Arch., Paris, 1915. — M. Prinet, *Armoiries françaises et allemandes...*, Moyen Age, 2e série, T. 25, 1923. — M. Prinet, *Un armorial inachevé du balliage de Senlis* (XIVe siècle), Bibl. Ec. Chartes, T. 90, 1929. — M. Prinet, *Les armoiries des Français...*, ibid. T. 92, 1931. — *Armorial du héraut Navarre* (vers 1370), publié par Douet d'Arcq, Paris 1859, partie inédite et corrections publiée par P. Adam, Nouv. Rev. Héral., nouv. série, T. 2, 1947. — *Armorial du héraut Berry* (vers 1450), partie française publiée par Vallet de Viriville 1866. — G. Vallier, *Les peintures murales des Loives de Montfalcon*, Valence, 1891 (39 écus fin XIVe siècle). — C. de Mure, *Clipearius Teutonicorum*, 1242-1249, publié par P. Ganz, *Geschichte der heraldischen Kunst in der Schweiz*, p. 172-185, Frauenfeld, 1899. — W. Merz, F. Hegi, *Die Wappenrolle von Zürich* (vers 1350), Zurich, 1930. — *Armorial de Donaueschingen* (vers 1450), man. Arc. Etat Zurich.

[4]) *Wappenbuch von den Ersten...* (vers 1350), publié par A. M. Hildebrandt et G. Seyler, Berlin, 1893.

[5]) J. Delaroa, *Les blasons de la Diana* (1298), lith. 1867.

[6]) *Die Wappenbücher vom Arlberg* (1394-1430), publiés par O. Hupp, p. 138. — Contrairement à celles de Grünenberg, les mouchetures ont ici plusieurs queues.

[7]) *Des Conrad Grünenberg... Wappenbuch* (vers 1450), publié par R. Stillfried-Alcantara et A. M. Hildebrandt, Frankfurt, 1875, pl. CII v.

[8]) *Ancien armorial équestre de la Toison d'Or et de l'Europe au XIVe siècle*, publié par L. Larchey, Paris, 1890, pl. XL.

[9]) pl. CLXIX.

[10]) pl. XXXIIII v.

[11]) pl. CLXXI.

valeur héraldique, puisque cette famille portait simplement d'argent au chevron de gueules [12]) et que le chevron du cimier n'a pas de mouchetures. Je ne puis croire non plus qu'il s'agisse d'une brisure : je n'en connais aucune de ce genre et les brisures en Allemagne sont très rares à cette époque, même parmi les plus importantes maisons.

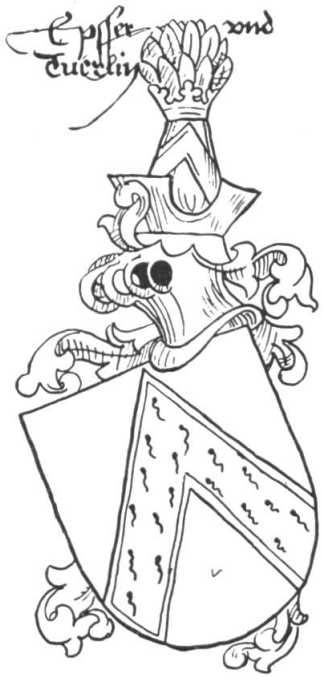

Fig. 51. Armoiries Ebser (Grünenberg).

Parmi les armoriaux français, le plus ancien, celui dit de *Wijnbergen* [13]), dans sa première partie qui date de 1265 environ et concerne les vassaux de l'Ile de France, donne (nº 159 et 186) deux écus fascés de gueules et d'hermine, où les mouchetures sont d'azur. Ces écus sont ceux de Guy Lehait et de Jehan de Glaite, ce dernier brisé d'un franc-quartier de sable, personnages non identifiés. Le *Journal d'un bourgeois de Valenciennes* [14]) décrit les armes des jouteurs du tournoi d'Arras (août 1326) parmi lesquels Sohier Tonnelaere, bourgeois de Bruges, porte « d'argent à un chef de sable herminé d'or ». L'*Aveu du comté de Clermont-en-Beauvaisis* [15]) donne un exemple de contre-hermine : les hoirs de Jore Loys, tenant fief à Avregny, ont un écu de contre-hermine chargé en abîme d'un écusson d'argent à la croix de gueules. Dans ce même manuscrit (fº 463) Marguerite, veuve de feu Oudard de Boulincourt porte parti de gueules à la bande coticée d'argent (Meliersart) et de l'écu précédent. Dans la partie Normandie de l'*Armorial des Preux* [16]) l'écu d'Yvetot est de gueules à 6 mouchetures d'argent, au chef d'or chargé de 3 et 2 demi-losanges de gueules. Dans l'*armorial de Clément Prinsault* [17]) le sire de Liniers, sénéchal de Poitou, porte d'argent au lion serré de mouchetures d'or. Dans un armorial de même époque [18]) l'écu Molebeck est d'azur à trois moules d'argent, au chef parti, au 1 palé d'argent et de gueules, au 2 de gueules herminé de sable, à la fasce du même hochant. C'est un écu d'azur herminé d'or que l'*Armorial de la Cour Amoureuse* [19]) attribue à Raoul Brisoul. Le sire de Buars, en Hainaut, porte de gueules herminé d'argent dans l'*Armorial d'Assignies* [20]). Dans la partie Berry de l'*armorial Bergshammer* [21]), l'écu de M. de Pochain est de sable au sautoir d'or accompagné de quatre mouchetures du même. Il doit s'agir de la famille à laquelle appartenait Guillaume de Penchaud qui, dans l'*Armorial Revel* [22]), porte ce même écu. Ce personnage n'a pu encore être identifié. Didier Richier, héraut Clermont pour le duc de Lorraine, dans sa *Recherche sur la noblesse du Barrois* (1577-1581) [23]) donne à Toussaint Broissart, à la Verrière du Four des Moines, un écu d'azur à

---

[12]) *Die Wappenbücher vom Arlberg*, p. 118.
[13]) Publié par P. Adam et L. Jéquier, A.H.S. 1951 et suiv.
[14]) Ed. Kervyn de Lettenhove, p. 52.
[15]) Copie de Gaignères d'un man. de la 2e moitié du XIVe siècle, Bibl. Nat., Paris, man. fr. ; fo. 460.
[16]) Bibl. Nat. Paris, ms. fr. 5930 fo. 60, fin XVe siècle.
[17]) Bibl. Nat. Paris, ms. fr. 1075 fo. 148, milieu XVe siècle. — Même écu dans l'armorial Mowbray (vers 1365) (CEMRA nº 66, fo. 332).
[18]) Bibl. Roy. Belg., ms. 6563, fonds Ouwaert, fo. 168.
[19]) Bibl. Nat. Paris, fo. 476.
[20]) Bib. Nat. Paris, fo. 12.
[21]) Recueil d'armoiries fait au XVIe siècle d'après des originaux souvent beaucoup plus anciens ; man. Arch. Royaume de Suède. — Ce man. est décrit dans E. von Berchem, O. Hupp, D. L. Galbreath, *Die Wappenbücher des deutschen Mittelalters*, p. 12.
[22]) Bibl. Nat. Paris, fo. 32.
[23]) Edité par des Godins en 1894 (nº 264). — Les Brossard, de St-Martin au Bosc, sont verriers depuis 1392 (recherche de 1523) et un rameau, verriers à Clermont en Argonne, subsistait en 1789.

trois fleurs de lis d'or semées de mouchetures d'argent acc. en abîme d'une main tenant un faucon d'argent. Il s'agit là d'une brisure des Brossart, verriers en Normandie, qui portaient d'azur à trois fleurs de lis d'or, à la bande (ou cotice) d'argent, armes qui leur furent à plusieurs reprises reprochées par l'administration royale.

Les plus anciens armoriaux imprimés que j'ai pu étudier à ce point de vue [24]) ne donnent, eux non plus, aucun exemple d'hermine de couleur ou de contre-hermine. Il faut d'ailleurs remarquer que ces armoriaux sont allemands ou suisses, pays où les fourrures sont assez peu répandues en blason comme le remarquait déjà le P. Ménestrier [25]).

Examinons maintenant quelques-uns des traités de blason qui ont paru en si grand nombre surtout depuis la fin du XVIe siècle. Je n'ai pu tous les étudier mais je pense que ce qu'il serait possible de découvrir encore ne modifierait guère les conclusions du présent travail. J'ai rangé ci-dessous ces traités par ordre de date de parution pour permettre de voir s'il y a eu une évolution des conceptions au cours des 350 dernières années.

Le traité de Prinsault [26]) dit : « quant l'hermine est daultre métal et couleur que dargent et de sable, auquel cas lon dit hermine dor et de gueules ou aultres pareilles ». Tel est aussi l'avis de Scohier et de Corneille Gaillard [27]). Ce dernier donne comme exemples : « de sable à hermines d'argent » et « de sinople à hermines d'or et d'argent ». Bara [28]) qui suit Prinsault et l'Anglais Legh, donne comme exemples : « de sable semé d'hermines d'argent, par quelques uns est dit simplement contre hermines ; d'or à trois hermines de gueules ; d'or semé d'hermines de sable ; de sable semé d'hermines d'or ». Il ajoute : « au regard des pannes et fourrures, j'ai vu en quelque vieux livre escrit à la main qu'oultre les deux ci devant mentionnez (vair et hermine) il est encore de sept sortes de fourrures qui font neuf en tout, desquelles les cinq sont hermines différentes en bien peu, et envers aucuns, de mots différents qui signifient le métal et la couleur dont ils sont ». Bara paraît donc le premier auteur français imprimé qui ait cité le terme contre-hermine et fait allusion aux autres termes, employés presque uniquement en anglais, pour blasonner les hermines de couleurs.

L'ouvrage de Fauchet [29]), paru en 1600, parle brièvement de l'hermine mais ne cite ni la contre-hermine ni les hermines de couleurs. Celui du P. Ph. Monnet S. J. [30]) nous dit que « les pannes prises, comme hors de leur pelage & teint naturel, reçoivent l'or, outre l'argent, et toutes autres couleurs d'Armes, outre le sable, & lors, an blasonnant, on spécifie, ce qu'elles ont de metal, & de couleur, outre leur ordinaire et naturel ». Suit un exemple de vairé mais rien ni pour contre-hermine ni pour hermine de couleurs.

Vulson [31]) est, à son habitude, beaucoup plus prolixe mais d'opinion différente : « Que s'il se rencontrait des armes dont le champ fut d'or, & les mouchetures de synople comme sont les armes d'un des Chevaliers de la table ronde, nommé le

---

[24]) *Virgil Solis' Wappenbüchlein*, 1555, réimpr. Munich 1886. — J. Siebmacher, *New Wappenbuch*, Nuremberg, 1605. — J. Ammann, *Wappen- und Stammbuch*, 1589, réimpr. Munich, 1893. — T. Walther, *Berner Wappenbüchlein*, 1612, réimpr. Lausanne, 1946. — Rien non plus dans les nombreuses armoiries (près de 250) de G. de Roo, *Historische Chronik der ... Erczherzogen zu Oesterreich*, Augsburg, 1621.

[25]) *L'art du blason justifié*, Lyon 1661, p. 88.

[26]) Douet d'Arcq, *Un traité de blason du XVe siècle*, Paris 1858, p. 21.

[27]) I. Scohier, *L'estat et comportement des armes*, Paris 1597. — C. Gaillard, *Le blason des armes ...*, publié par J. van Maldeghem, Bruxelles 1866.

[28]) *Le blason des armoiries*, Paris 1581, p. 12.

[29]) *Origines des chevaliers, armoiries et héraux*, Paris 1600, p. 22.

[30]) *Origine et pratique des armoiries à la gaulloise*, Lyon 1631, p. 83.

[31]) *La science héroïque*, Paris 1644, p. 50-55.

Chasseur d'outre les marches [32]), alors il ne faut point dire qu'il porte d'hermines ; car il n'y a point d'hermine qui soit jaune comme l'or représente, mais il faut blasonner de la sorte : Il porte d'or semé de mouchetures de synople en guize, ou de la façon de celles qu'on met sur l'hermine ; quelques autheurs nomment de telles armes hermines composées. Et certains modernes qui se veulent mêler de mieux blazonner que les autres, appellent les mouchetures de l'hermine des tavellures, & allèguent des raisons étrangères de la Science, & de l'usage observé jusqu'à présent, pour introduire ce nouveau terme ». Suit une grande discussion où Vulson compare les mouchetures aux mouches des dames si à la mode à l'époque pour faire ressortir la blancheur de leur teint. Plus bas, il continue : « Il y a aussi le terme de contre-hermine que j'ay trouvé dans un vieux Héraud, & dans les livres anglais, qui parlent du Blazon ; qui est de sable moucheté d'argent, que quelques manuscrits nomment poudré d'argent, qui est le contraire de la vraye hermine ; I'en ai fait graver ici la figure ». Vulson ne donne aucun exemple de contre-hermine porté par une famille, mais à la fin de sa longue liste d'exemples d'hermine il cite : « La Garde aussi en Dauphiné, d'azur à la bande vivrée d'or, accompagnée de six mouchetures, comme celles des hermines de mesme, 3.en chef, & 3.en pointe posées en orle ». Cet exemple ne me paraît pas une bonne preuve de l'existence des hermines de couleurs car dans la *Nouvelle méthode raisonnée du blason ou l'Art héraldique du P. Ménestrier* [33]) on trouve : « La Gardette, en Auvergne, de gueules à la bande d'or, chargée de 2 pals d'azur et accostée de six étoiles d'argent, trois en fasce [34]) & trois en pointe ». Vulson n'a-t-il pas pris des étoiles mal dessinées pour des mouchetures ?

Fig. 52. Ecu Jones (Paillot).

Palliot [35]) exprime de manière différente un avis semblable : « ... l'Hermine, qui est toujours une, *d'argent & de sable,* & puis asseurer n'avoir point vu d'Armoiries entre toutes celles qui se trouvent imprimées, qui soient composées d'autres esmaux que celles de Bretagne ». Cet avis catégorique est suivi de nombreux exemples, puis : « On trouve quelques Escus, mais rarement, ou le champ est de sable, & les Mouchetures d'argent que l'on dit CONTRE-HERMINE, parceque les couleurs sont posées au contraire de l'Hermines, qu'aucuns ont appelé Poudré, en voicy la figure, telle que la Colombière dit l'avoir veu dans un vieux héraud & dans les livres Anglais. I portait de *contre-hermine* II Jones, en Angleterre, porte *d'Hermines, taillé de contre-hermine, au lion d'or brochant sur le tout* » (fig. 52). Voici donc enfin un second exemple de contre-hermine. Si nous continuons à feuilleter Palliot, nous arrivons au terme « Moucheté, Plumeté [36]), Découpé est une imitation des Cizelures que l'on fait sur le Satin et Velours ras, en petites figures sans nombres posées et distantes les unes des autres comme celles de l'Hermine ; leur forme est ainsi qu'une Tierce feuille ou Treffe la queue en haut, I porte d'argent *Moucheté de sinople* ». « Mouceture d'Hermine ; quand elle est en nombre dans un Escu sans

---

[32]) Cet écu figure déjà dans un traité de blason man. du XVe siècle aux Arch. Nat. (No 9 de l'exposition « L'art et la vie au moyen âge à travers les blasons et les sceaux », Paris 1950). Voir aussi note 53.

[33]) Lyon, 1770, p. 76.

[34]) Il faut très probablement lire « en chef ».

[35]) *La vraye et parfaite science des armoiries ... de ... L. Geliot ... augmenté ... par P. Palliot*, Paris, 1660, p. 391-393.

[36]) p. 467-468. — Le plumeté figuré par Scohier (note 19) est assez différent de celui de Palliot et paraît représenter des plumes la tige en haut.

être semé, on en spécifie le nombre, ou bien qu'elle soit d'autre couleurs que celles de son naturel... » Suivent sept exemples de mouchetures de sable sur argent, puis : « ROUX, en Languedoc, porte de *gueules*, alias *de sable a six mouchetures d'Hermines d'argent posées trois, deux & une* ». Suivent neuf autres exemples de mouchetures de sable sur argent, puis : « LA FOREST MAUVOISIN, en *Bourbonnais, porte d'azur à deux Léopards l'un sur l'autre d'argent, semés de mouchetures d'Hermines de gueules* ». De ces deux exemples, le premier nous est confirmé par une pièce officielle [37]). Toujours dans Palliot, au mot SEMÉ [38]), l'auteur cite, parmi les exemples : « CHILY, porte *de gueules Semé de Fleurs de Lis d'or, & de Mouchetures de mesme* ». Nous reverrons cet écu tout à l'heure. Plus loin [39]) enfin Palliot est du même avis que Vulson à propos du mot TAVELÉ pour lequel il renvoie à MOUCHETÉ.

Le P. Ménestrier, dans un de ses ouvrages les moins connus, *l'Art du blason justifié* [40]), consacre tout un chapitre, le quatrième, à « DE L'HERMINE & DES VAIRS ». Il cite, ou presque, le texte de Vulson, y compris ce qui est relatif aux mouches des élégantes. Il n'y a pas pour lui d'hermines autres que de sable sur argent et il n'en veut comme preuve que le fait que son adversaire (tout ce livre est une polémique dirigée contre l'Autheur Moderne (Le Laboureur) et contre le Prévost de l'Isle-Barbe, à Lyon, qui pour le soutenir avait attaqué Ménestrier dans un pamphlet violent) a « été réduit au seul exemple des armoiries du sieur de Baëce Gentilhomme de Dauphiné, qu'il dit porter de gueules à cinq hermines d'or ». Un peu plus bas il s'appuie sur le texte de Palliot que nous venons de citer. Enfin, au chapitre XIII, Ménestrier nie de nouveau catégoriquement que l'hermine puisse avoir d'autres émaux. Un autre ouvrage plus général du même auteur [41]) cite la contre-hermine mais n'en donne pas d'exemple ; dans la liste des termes du blason ne figure ni hermine, ni contre-hermine, ni moucheture, et la définition du moucheté est celle que nous verrons plus bas à propos d'une réédition bien postérieure.

Si nous passons maintenant à un adversaire de Ménestrier, La Roque [42]), nous ne trouvons rien de plus sur l'hermine de couleurs mais l'auteur cite de nouveau l'écu Roux. Baron [43]), après avoir défini hermine et contre-hermine, devient assez peu clair en disant : « Lors que les mouchetures ne sont pas semées, on exprime le champ, le nombre & la situation des *Hermines*, qui sont prises en cet endroit pour meubles d'Armoiries ». Cette manière de voir paraît au moins peu logique. Plus bas l'auteur cite comme exemple de contre-hermine Roux et Mignon, sans dire d'où sont ces familles.

Le P. Anselme [44]) donne les mêmes indications que Vulson mais indique en outre : « LE CIRIER DE SEMUR porte d'argent à trois mouchetures d'hermine d'azur cantonnées, à l'étoile de gueules en cœur ».

A la même époque le « Cavalier » de Beatiano [45]) estime que l'hermine peut

---

[37]) *Catalogue général des gentilshommes de la province de Languedoc dont les titres de noblesse ont été remis ... en vertu de la commission de S.M., pour rechercher la noblesse, du mois de mars 1668*, Pézenas, 1676, p. 21, dans le dioscèse de Carcassonne : « Du 20 septembre 1668 Noble François de Roux, Sgr. et Mis. de Ste.-Colombe ... porte pour Armes de gueulles, à six Ermines d'argent ». — Ces armes ont été reprises par une famille Roux, du canton de Vaud, originaire du Languedoc (D. L. GALBREATH, *Armorial vaudois*, Roux V). Il n'y a aucun autre exemple de contre-hermine ou d'hermines de couleurs dans des familles vaudoises ou neuchâteloises.

[38]) p. 587.

[39]) p. 619.

[40]) Lyon, 1661, p. 70 et suiv. et 340-341.

[41]) *Abrégé méthodique des principes héraldiques* ..., Lyon, 1673, p. 55, 83, 153.

[42]) *La méthode royale, facile et historique du blason* ..., Paris, 1671, p. 25. — *Le blason en plusieurs tables* de P. DU VAL, Paris, 1677, ne donne rien au sujet qui nous intéresse.

[43]) *L'art héraldique*, Paris, 1684, p. 14-17.

[44]) *La science du blazon*, Paris, 1686. — *Le blason de France ou notes curieuses sur l'édit concernant les armoiries*, Paris, 1697, (T. Cadot) ne parle que d'hermine et de contre-hermine.

[45]) *L'araldo veneto*, Venise, 1680, p. 40.

bien être de couleurs autres que sable sur argent, mais qu'alors il faut le blasonner. Il ne donne pas d'exemple.

Au début du siècle suivant l'ouvrage latin de Ph. Ja. Spener [46]) est un excellent traité d'héraldique. Il ne fait que citer la contre-hermine ou poudré d'argent disant à ce propos qu'Upton prétendait qu'on disait de son temps « il porte herminée » mais qu'il ne le prouve pas. Il cite ensuite Le Laboureur, qui veut faire des mouchetures de toutes couleurs alors que son ennemi, le P. Ménestrier, s'y oppose. Spener ne donne d'exemple ni de contre-hermine, ni d'hermine de couleurs.

Plus tard, J. B. Du Puy Demportes [47]) et Gastelier de la Tour [48]) ne nous donnent rien de neuf, décrivant la contre-hermine et disant que quand les mouchetures ne sont pas de sable sur argent il faut leur donner le nom de mouchetures. Gastelier cite comme seul exemple l'écu Roux de Puivert déjà vu plus haut. L'excellente réédition de 1770 du P. Ménestrier [49]) décrit et donne un dessin de la contre-hermine mais sans exemple. Par contre il déclare que « moucheté se dit du milieu du papelonné, quand il est plein de mouchetures ; des hermines », ce qui ne nous est guère utile. Enfin il signale les hermines de couleurs en donnant les mêmes indications que Vulson.

Venons-en au siècle dernier : les auteurs français, comme Gourdon de Genouillac [50]) ou Maigne [51]) se bornent à citer hermines et contre-hermine ; parmi tous les écus du *Dictionnaire de la noblesse et du blason* de Jouffroy d'Eschavannes [52]) aucun ne porte ni contre-hermine, ni hermine de couleurs, sauf les Roux, du Languedoc

Parmi les Allemands, Hefner [53]) fait preuve de plus d'imagination ou de plus de documentation : il parle d'abord d'une hermine normale dont les deux poils extérieurs sont de gueules (en anglais, Erminois) ; puis de contre-hermine et d'hermine d'or : mouchetures de sable en champ d'or, qui serait porté par les von Locquenghien, en Rhénanie, avec un lion de gueules brochant ; enfin de contre-hermine d'or (en anglais, Pean). Comme on le verra ci-dessous, Hefner a quelque peu embrouillé les termes anglais. Cet auteur cite aussi Prinsault qui parlerait d'hermine d'or et de gueules. Il ne donne aucun autre exemple que celui figurant ci-dessus. Le prince de Hohenlohe, dans son ouvrage sur les fourrures [54]) ne donne rien sur le sujet qui nous intéresse ici.

En Grande-Bretagne, la question est plus complexe et je laisse à une plume plus compétente, celle de notre correspondant, Mr. H. S. London, le soin de la mettre au net. Je signalerai ici seulement que plusieurs familles portent ou ont porté champ ou pièces d'« *ermines* » (contre-hermine) ou d'« *erminois* » (mouchetures de sable sur or) ; « *pean* » (mouchetures d'or sur sable) et les autres hermines de couleurs sont par contre assez rares outre Manche [55]). Fox-Davies [56]) se borne à

---

[46]) *Insignium theoria seu operis heraldici pars generalis*, 2e éd., Frankfurt a/M., 1717, p. 116.
[47]) *Traité historique et moral du blason*, Paris, 1754, T. I, p. 63-5.
[48]) *Dictionnaire héraldique*, Paris, 1777, p. 230, 280.
[49]) *Nouvelle méthode raisonnée du blason, ou l'art héraldique* du P. Ménestrier, Lyon, 1770, p. 13, 22, 577, 598, 603.
[50]) *Grammaire héraldique*, Paris s. d. (vers 1865) p. 14 ; *L'art héraldique*, Paris, s. d. (vers 1880).
[51]) *Traité d'héraldique*, Paris, 1885, p. 14.
[52]) Paris, s. d. (vers 1850).
[53]) *Handbuch der theoretischen und praktischen Heraldik*, Munich 1863, p. 39.
[54]) *Das heraldische Pelzwerk*, 1867.
[55]) B. Burke, *A genealogical and heraldic history of the Peerage and Baronetage ...*, Londres, 1926. — On trouve dans cet ouvrage qui ne concerne que les familles titrées, représentées en 1926 : 21 *ermines* dont 6 modernes (postérieures à 1600) ; 42 *erminois* dont 22 modernes ; 4 *pean* dont 3 modernes, ainsi que : un lion de gueules poudré de mouchetures d'argent (cimier Havelock-Allan) ; un chevron de gueules chargé de 3 mouchetures d'or (Denman, les supports sont des lions de gueules chargés de 5 mouchetures d'or), une fasce de sinople chargée de 3 mouchetures d'or (Lushington, cimier : tête de lion de sinople chargée de 3 mouchetures d'or).
[56]) A. C. Fox-Davies, *A complete guide to heraldry*, Londres et Edinbourg, 1929, cite l'hermine (ermine) dont on a fait les variétés suivantes : Ermines, sable mouchetures argent ; Erminois, or mouchetures sable ; Pean, sable mouchetures or ; Erminites (cité selon Parker), comme l'hermine, avec un cheveu gueules de chaque côté des mouchetures. Il ajoute : « I believe there is no instance known of any such fur in British armory » (p. 78).

définir ces diverses hermines et Woodward [57]) ne donne à ce propos aucun exemple anglais, mais une série d'exemples continentaux dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont douteux ou déjà connus. Voici ces exemples : *a)* d'azur semé de mouchetures d'hermines d'argent, à l'aigle d'or, becquée et membrée de gueules, brochant (Roux) ; je me demande s'il ne s'agit pas ici d'une brisure des armes Roux du Languedoc ou s'il n'y a pas une confusion avec ces armes ; *b)* de gueules semé de mouchetures d'hermines d'or (van Leefoelt, Flandres) ; ce nom de famille fait croire qu'il s'agit plutôt de feuilles de trèfle (Klee, en allemand) tigées que d'hermines, un dessin un peu insuffisant permettant d'expliquer la mauvaise interprétation ; *c)* de gueules semé de mouchetures d'hermines d'argent, à la fleur de lis du même brochant (Beuville, Normandie) ; ces armes sont tout à fait différentes de celles qui figurent sur deux sceaux de Normands de ce nom dans la collection Clairambault [58]) ; *d)* même écu, mais avec les pièces d'or (Chilly) ; *e)* d'azur semé de mouchetures d'hermines d'or, au lion d'argent brochant (Schleiden) ; il y a là une erreur manifeste car les armes de cette famille sont bien connues et le champ y est semé de fleurs de lis [59]).

Cet examen a été rapide mais cette question est en somme assez secondaire et n'en mériterait pas un plus approfondi. Nous pouvons tout de même conclure : contre-hermine et hermines de couleurs sont à peu près inexistantes sur le continent ; elles ne se trouvent dans les armes d'aucune famille anciennement importante ; il n'y a guère d'évolution dans les traités d'héraldique qui presque tous ne font qu'effleurer à peine ce sujet et il semble qu'il faut adopter les principes exposés d'abord par Vulson, Gelliot et Palliot puis repris par le P. Ménestrier et blasonner : de.... semé de mouchetures d'hermines de...., ou : de.... à.... mouchetures d'hermines de.... [60]). Le blasonnement des armes des Volkersdorf est difficile mais n'est pas le seul exemple d'armoiries allemandes presque impossibles à blasonner en français.

Qu'il me soit permis pour terminer de remercier ici mon ami Paul Adam dont seules les infatigables recherches m'ont permis de présenter ici un travail à peu près complet sur l'emploi des hermines de couleurs.

---

[57]) *A treatise on heraldry british and foreign*, 2e éd., Londres, 1896.

[58]) G. Demay, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault*, Paris, 1885-6, nº 982 (1339) et 981 (1421).

[59]) Voir entre autres Grunenberg, pl. CXCII.

[60]) Le terme hermine, par analogie au vairé, est employé dans J.F. J. Pautet, *Nouveau manuel complet du blason*, Encyclopédies Roret, Paris 1843, p. 85. D'après ce que nous avons vu ci-dessus des anciens auteurs qui sont à la base de la langue héraldique moderne, ce terme ne devrait pas être utilisé bien qu'on le trouve déjà dans un traité de blason manuscrit du XVe siècle : le chasseur d'outre les marches porte d'or arminé de sinople, la figure représentant comme celle de la note 25 un écu semé de moucheture. (Bibl. Nat. Paris, Ms. fr. 14357, fo. 22) (comm. de Mr. P. Adam-Even). De même, il ne faudrait pas se servir des termes hermines (pour contre-hermine) et herminois, tirés du vocabulaire héraldique anglais et que nous avons trouvé dans un *Cours abrégé de blason* (anonyme), Paris 1840.